



Ville de Castelnaudary

DIRECTION ÉDUCATION JEUNESSE

39, rue du Général Déjean

Tél : 04.68.94.58.36.

Documents nécessaires à la 1ère inscription en ALSH

- Carnet de santé de l'enfant,
- Justificatif de domicile, (Quittance EDF ou Téléphone ou Impôts de moins de 3 mois)
- N° allocataire CAF ou attestation MSA ou dernier avis d'imposition,
- Attestation d'assurance responsabilité civile (= assurance scolaire)